

Luc de HEUSCH, Postures et imposture. Nations, nationalisme, etc. Tournai, Les Éditions Labor, 1997, 93 p.

Claude Bariteau

Volume 21, Number 2-3, 1997

Comparaisons régionales

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/015503ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/015503ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)

1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bariteau, C. (1997). Review of [Luc de HEUSCH, Postures et imposture. Nations, nationalisme, etc. Tournai, Les Éditions Labor, 1997, 93 p.] *Anthropologie et Sociétés*, 21(2-3), 329–311. <https://doi.org/10.7202/015503ar>

Au moment d'écrire ces lignes, Bourque et Duchastel n'ont pas encore reçu d'offre de traduction en langue anglaise de leur analyse. Ce simple fait témoigne du peu d'intérêt que suscite leur proposition en dehors du Québec. Aussi suis-je enclin à penser que sa diffusion n'aura d'écho que chez les francophones. Au pire, elle contribuera à alimenter le vieux rêve canadien des francophones jusqu'à la pathologie. Au mieux, elle rappellera que ce rêve s'est transformé, avec les événements de 1982, en un cauchemar dont la sortie passe par l'expression d'un autre rêve, celui du Québec. Parce que ce rappel ressort avec force, il s'agit d'un livre incontournable pour qui veut comprendre le cheminement identitaire des Canadiens et des Québécois dans le contexte présent.

Références

SCHNAPPER D., 1994. *La communauté des citoyens*. Paris. Gallimard.

SCHWIMMER É., 1995. *Le syndrome des Plaines d'Abraham*. Montréal. Boréal.

Claude Bariteau
Département d'anthropologie
Université Laval
Sainte-Foy
Québec G1K 7P4

Luc de HEUSCH. *Postures et imposture. Nations, nationalisme, etc.*
Tournai. Les Éditions Labor. 1997. 93 p.

Né en Belgique d'un père flamand francophone, Luc de Heusch s'interroge dans ce livre sur l'avenir de son pays au moment où l'Europe « est animée d'un nouveau projet de vie collective, à la fois sensible et rationnel, fondé sur un nouveau pacte démocratique » (p. 84). D'entrée de jeu d'ailleurs, il se demande si le peuple belge, le sien, secoué qu'il est par des querelles linguistiques et des replis ethniques, n'est pas tout simplement devenu une entité politique sans avenir puisque son espace public ressemble de plus en plus à une peau de chagrin.

Anthropologue réputé, de Heusch se situe ainsi « dans le cadre d'une anthropologie générale, histoire et ethnographie confondues » (p. 9). À cette fin, il prend soin de préciser les principaux concepts qu'il utilise pour cerner l'état actuel de la Belgique. Les trois premiers chapitres y sont consacrés. Le premier traite de la patrie ; le second, de l'ethnie ; le troisième, de la nation. Chacun de ces concepts est présenté à la lumière des connaissances raffinées de l'auteur sur l'Europe, l'Afrique, les grands empires qui ont marqué la civilisation occidentale et les divers modèles d'État-nation des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles. Sous cet angle, ce livre est d'une grande richesse. Et on en ressort instruit du cas belge avec nuances et subtilités dans un langage concis d'une clarté exemplaire.

Pour discuter de ces concepts, de Heusch recourt à plusieurs auteurs reconnus pour leurs apports théoriques à la compréhension du nationalisme et de la construction nationale. Je pense, entre autres, à Renan, Hobsbawm, Morin, Anderson, Gellner, Coquery-Vidrovitch et Barth. Mais, comme il le souligne lui-même, Hobsbawm est de loin celui dont il s'inspire davantage. Ses précisions conceptuelles et sa lecture du nationalisme le révèlent. Aussi voit-il, dans les mouvements nationalistes et nationalitaires, l'œuvre d'une élite avide de pouvoir « manipulant un certain nombre de griefs populaires plus ou moins légitimes qu'elle détourne à son profit » (p. 59).

La nation paraît alors une invention, une « communauté imaginée », en quelque sorte le construit d'une culture savante confectionné par une intelligentsia bourgeoise ou petite-bourgeoise qui, à l'occasion, cherche à appuyer ses prétentions en magnifiant la mémoire du passé. Quant à l'État-nation, organisation politique reconnue par les Nations-unies, il devient, sous la plume de de Heusch, le produit d'un contexte historique particulier dont les assises sont aujourd'hui remises en question par la globalisation de l'économie. Je rappelle que cette lecture est aussi celle de Morin, mais surtout celle d'Hobsbawm.

C'est sous cet angle particulier que de Heusch lit le cas belge. Au début du XX^e siècle, signale-t-il, la langue était un élément secondaire de la dynamique sociale. Il en était de même de la conscience ethnique. Flamands et Wallons s'étaient unis en 1830 dans un projet demandant, entre autres, une séparation administrative des provinces méridionales de la tutelle hollandaise. Lorsque le roi de Hollande, Guillaume I^{er}, s'oppose à ce projet, une émeute éclate à Bruxelles. Les troupes hollandaises doivent évacuer la capitale. L'ordre est alors établi par les gardes bourgeoises. Un nouvel État s'affirme, celui de la Belgique, avec la caution de l'Angleterre.

Pour de Heusch, ce pays n'est donc pas issu, comme la France ou les États-Unis d'Amérique, d'un courant révolutionnaire, encore moins d'une passion nationaliste romantique. Il est le fait d'une alliance, entre des élites, contre les Hollandais devenus à leurs yeux un peuple étranger. Ces élites choisirent le français comme langue de communication. Aussi le français devient-il « la langue dominante de cette Belgique nouvelle, la langue parlée par l'ensemble de la noblesse et de la bourgeoisie » (p. 69). Ce n'est que plus tard, après la Première Guerre mondiale, que cette alliance commence à s'effriter. La bourgeoisie flamande réclama l'utilisation exclusive du flamand à la suite des griefs émanant du « petit peuple, qui ignorait le français et se voyait jugé et administré dans une langue qu'il ne comprenait pas » (p. 69).

La montée du nationalisme flamingant fut par la suite constante. La réplique wallonne ne tarda pas à se manifester. Voilà qui créa les conditions qui, ces dernières années, ont mené la Belgique au seuil de l'éclatement, ce que tenta d'éviter une réforme de l'État. En réalité, cette réforme fut surtout le produit des « nomenklaturas politiques [qui] ont décidé du sort de la Belgique en se gardant bien de consulter les électeurs » (p. 83). Dans ce contexte, l'État belge s'est affaibli au point où le débat social y est désormais de plus en plus absent, même sur des questions éminemment déterminantes comme l'intégration européenne de la monnaie. Certes, persiste en Belgique un « système de clientèle généralisé, contrôlé par les oligarques des partis social-chrétien, socialiste et libéral, les trois « piliers » du régime » (p. 84). Mais, si ce système a favorisé la pratique du compromis à la belge, aujourd'hui, la querelle linguistique et le repli ethnique en minent les assises.

Pour de Heusch, la Belgique ne serait aujourd'hui qu'un lieu, parmi d'autres, où s'exprime le cancer des micronationalismes. Sa seule chance serait d'être localisée au cœur de l'Europe plutôt qu'au centre des Balkans. De là, c'est-à-dire de ce lieu, les Belges pourraient trouver leur salut. Et ce salut passerait par l'évitement du repli ethnique, car un tel repli introduirait seulement de nouvelles mythologies porteuses de « nouvelles haines, pires que celles dont s'affligeait déjà Érasme » (p. 84). La Belgique suivrait alors aveuglément les traces de l'ex-Yougoslavie. Aussi de Heusch préfère-t-il chercher à en prévenir l'expression en misant sur l'Union européenne à la condition expresse qu'elle parvienne à formuler clairement une identité collective et que les Européens abandonnent le « principe des nationalités, cette illusion du XIX^e siècle » (p. 84).

Luc de Heusch ne veut surtout pas d'une Europe cloisonnée. S'il est conscient que le mythe de l'homme universel est toujours un projet en devenir, il n'en souhaite pas moins que s'enracine « le mythe collectif nouveau de cette Union européenne » (p. 84-85) avec

une nouvelle manière de penser. En d'autres termes, de Heusch fait le pari de l'Europe et des grands ensembles. Toutefois, il n'en discute aucunement les incidences sur la pratique démocratique et les processus identitaires, encore moins les avantages que la bourgeoisie internationale tire de telles entités. En fait, son pari a tout de la nostalgie d'une gestion supranationale des communautés culturelles. Et, sans s'inscrire à gauche, il reprend, avec ce pari, la thèse de l'égalité sociale des hommes et des femmes dans un grand ensemble en espérant qu'il favorisera à la fois la vie démocratique, le respect des droits individuels et celui des langues et des cultures.

Personnellement, j'ai des doutes sur les qualités démocratiques des grands ensembles. Il n'est pas dit qu'ils favorisent la création d'un espace public répondant aux exigences de la démocratie de cette fin de siècle. L'exemple canadien est révélateur sous cet angle. À l'ère de la globalisation, je pense plutôt qu'un espace public peut davantage être généré au sein d'entités de plus petite dimension. Je pense aussi que rien n'empêche que ces entités s'associent entre elles pour consolider la démocratie dans le respect de la diversité. Si je pense ainsi, c'est que, dans le monde de la globalisation, les souverainetés d'hier, maintenant dépassées sous certains aspects, n'en demeurent pas moins des lieux propices au développement de particularités dont l'explication comme l'affirmation renvoient à des histoires différenciées ainsi que l'explique Mendras (1997) pour la grande majorité des pays européens.

Alors, pourquoi fuir en avant ? Pourquoi faire table rase des États-nations ? Parce que la Fédération belge serait sur le point d'éclater ? N'est-ce pas là seulement le sort de certaines fédérations ? Pourquoi serait-il devenu impossible de lire, derrière de tels éclatements prévisibles, une recrudescence de la démocratie si tant est que les promoteurs sécessionnistes convergent dans cette direction. Là est la question. Et je ne vois pas en quoi le déploiement de telles idées par des sécessionnistes serait moins porteur d'un renouveau démocratique que les visées des eurocrates au nom d'intérêts présumés supérieurs pour les pays européens. Alors, si je peux comprendre qu'un fils de flamand francophone cherche, au-delà de sa Belgique natale, la pensée des Lumières, je ne puis imaginer que ce chemin soit le seul. Il y en a d'autres. Le cas québécois en est un exemple. Mais il est vrai que les Québécois anglophones ont de la difficulté à le percevoir de la sorte.

Références

MENDRAS H., 1997, *L'Europe des Européens*. Paris, Gallimard.

Claude Bariteau
Département d'anthropologie
Université Laval
Sainte-Foy
Québec G1K 7P4
